

**AVIS DE PUBLICITE
2018/Longeau/006**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE
DIRECTION TERRITORIALE du NORD-EST
COMMUNE DE CHOILLEY DARDENAY**

Convention/autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial

Publié le	16 mai 2018
Durée de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication	1 mois
Date limite de réception des propositions	Date : 17 juin 2018 Heure : 12h
Objet de l'occupation	Terrain agricole d'une superficie totale de 23380 m ² (dont des zones boisées)
Lieu	Commune : Dardenay Adresse : 52190 Choilley Dardenay Références cadastrales : 166YB01 parcelle 21 PK : 178,200 rive gauche Voir plan
Activité(s) pouvant être exercée(s)	Cultures, élevage.
Caractéristiques essentielles/particularités de l'emplacement	La convention ne vaut pas autorisation de circuler sur le chemin de halage. Il est interdit d'utiliser des pesticides au vu de la proximité du canal
Restrictions	Convention d'occupation temporaire de 5 ans minimum
Type d'autorisation délivrée	
Conditions financières générales	Le montant de la redevance sera calculé en fonction de la superficie sur la zone agricole de dit « Vingeanne » et de type « terres labourables » pour 55.38euros/ha/an (valeur 2018) et revalorisé tous les ans dans les conditions fixées par la décision fixant le montant des redevances domaniales applicables aux différents usages du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France et de son domaine privé en vigueur à la date d'entrée en vigueur de la convention d'occupation temporaire. Cette tarification est publiée au BO de VNF et consultable
Date de disponibilité prévisionnelle du bien	1 ^{er} janvier 2019
Durée de la COT/AOT	Durée de 5 années minimum
Critères de sélection	Les critères seront considérés en fonction de la superficie prise en compte et de la proposition tarifaire
Négociation	Oui, dans la limite basse des tarifs nationaux Vnf
Pièces à fournir	Statuts et Kbis (si société), pièce(s) d'identité des gérants et/ou signataire de l'acte, assurance, documents liés au bateau s'il y a lieu.
Dépôt des candidatures – Modalités de transmission	La demande est à rédiger en français et à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse ci-dessous et/ou par voie électronique à celine.biland@vnf.fr en indiquant en objet le numéro de l'avis de publicité

concerné et la mention « n epas ouvrir » sur le courrier postal

**Service à contacter pour
renseignement**

Voies navigables de France – U.T.I C.C.B – Agence de
Longeau _ Rue Alexandre Rouard – 52250 LONGEAU
PERCEY

celine.biland@vnf.fr

Céline BILAND 03-25-88-58-63

